

Objet : Contribution à l'enquête publique ; dossier règlementaire de régularisation du stade d'eau vive de l'Argentièrre-la-Bessée (05)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du dossier déposé par la mairie de l'Argentièrre-la-Bessée afin de renouveler l'autorisation administrative du Stade d'eau vive de L'Argentièrre-La-Bessée.

En tant qu'utilisateur régulier de cet équipement pour :

- La pratique libre et l'apprentissage du canoë-kayak
- L'entraînement et la préparation de nos athlètes
- Des exercices et entraînement de sécurité
- La participation à des événements d'un rayonnement national à international

Nous tenons à ce qu'il soit pérennisé et que son autorisation d'existence et d'entretien soit renouvelée dans les meilleures conditions pour notre satisfaction est celle des autres usagés.

Fait à Sens, le jeudi 17 septembre 2026

HOULLIER Cendrine, Présidente du Canoë Kayak Club Sénonais.

